

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Le 19 décembre 2022

Séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, convoquée par avis pour ce 19^e jour du mois de décembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants,

Monsieur Michel Labbé	Madame Brigitte Claveau
Monsieur Frédéric Bonin	Monsieur Roger Bélanger
Monsieur Alex Chabot	Monsieur Stéphane Leblond

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

RÉS. : 2212-165

ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé
APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté.

1. Moment de réflexion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2023;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2025;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

RÉS. : 2212-166

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger
APPUYÉ par : Madame Brigitte Claveau
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'adopter les prévisions budgétaires équilibrées pour l'année 2023 au montant de 2 403 505\$.

RÉS : 2212-167

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2025

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot
APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2023-2025 qui prévoit des investissements de 180 535\$ en 2023, de 761 000\$ en 2024 et de 404 000\$ en 2025.

RÉS : 2212-168

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 19h55 .

Martin J. Côté, maire

Patrick Côté, directeur général